

Dans le contexte actuel d'épidémie de Covid-19, le présent document a pour objectif de définir les conditions sanitaires nécessaires aux personnels afin de réaliser des opérations de dépannage ou de maintenance d'un dispositif de ventilation ou de conditionnement d'air pour tout type de bâtiment (logements individuels ou collectifs, locaux professionnels...).

Il s'utilise en complément des recommandations du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 » de l'OPPBTP à jour du 10 avril 2020 et de toutes mesures sanitaires édictées par les pouvoirs publics.

AVANT L'INTERVENTION

Se référer aux fiches FFB n° 1 à 4 descriptives des interventions chez les clients particuliers ou professionnels.

PRÉPARATION DE L'INTERVENTION

- Informer le client qu'il ne doit pas y avoir de personnes autres que celles de l'entreprise là où le(s) technicien(s) aura(ont) à intervenir.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION COVID-19

- Masque chirurgical de type II ou II-R ou masque FFP2, FFP3 avec ou sans cartouche avec ou sans ventilation assistée, avec notice d'utilisation. Pour certaines interventions génératrices de poussières, telles que les changements de filtre sur système de climatisation, un masque FFP2 au minimum est conseillé.
- Lunettes de protection ou écran facial.
- Si suspicion de malade Covid-19 ou personne à risque de santé élevé :
 - combinaison jetable ;
 - surchaussures.

- Gants neufs adaptés à la tâche.
- Gants à usage unique pour le nettoyage et la désinfection.

ÉQUIPEMENTS DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION

- Un flacon de savon liquide + 1 bidon d'eau marqué « Eau pour le lavage des mains » si aucun point d'eau n'est accessible, à proximité immédiate, pendant l'intervention.
- Une boîte d'essuie-mains à usage unique.
- Un flacon de gel hydroalcoolique ou de désinfectant.
- Un lot de sacs à déchets.
- Une boîte de lingettes désinfectantes ou spray désinfectant.
- Sac renforcé ultra résistant (type PEBD) à fermeture hermétique pour le transport des pièces contaminées qui ont été déposées (filtres ou pièces remplacées).

PENDANT L'INTERVENTION



- Respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation.

SUR LE LIEU DE L'INTERVENTION

HABILLAGE

Respecter l'ordre chronologique suivant pour s'équiper :

- ① se laver les mains à l'eau et au savon liquide ou les désinfecter à l'aide d'une solution hydroalcoolique ;
- ② mettre le masque de protection respiratoire ;
- ③ mettre les lunettes de protection ou l'écran facial ;
- ④ le cas échéant, se vêtir de la combinaison à usage unique et enfiler les surchaussures ;
- ⑤ mettre les gants jetables.

INTERVENTION

S'assurer de l'arrêt de l'installation avant d'intervenir

- Réaliser l'intervention, en conservant en permanence l'équipement de protection complet (voir paragraphe habillage).
- Ne pas se toucher le visage. Si le visage doit être ou est touché, se laver les mains avant et après.
- Déposer les pièces changées (filtres par exemple) dans un sac à déchets renforcé fermé.
- Éviter la dispersion de poussières lors de l'opération, plus particulièrement lors de l'usage de l'aspirateur.
- Remettre en service l'installation et s'assurer de son bon fonctionnement.

NETTOYAGE

- Désinfecter à l'aide de lingettes désinfectantes les surfaces de contact (poignées de porte, fenêtres...).
- Nettoyer l'outillage ayant été utilisé à l'aide de lingettes désinfectantes ou autres produits adéquats.
- Jeter les consommables utilisés et souillés dans un sac à déchets fermé.
- Aucun résidu (chiffons, essuie-tout...) ne doit subsister sur le chantier après votre départ.

DÉSHABILLAGE ET REPLI

- Respecter les procédures permettant d'enlever les équipements de protection individuelle (EPI) en sécurité :

- ① retirer les surchaussures et la combinaison le cas échéant ;
- ② retirer l'écran facial et les lunettes de protection ;
- ③ retirer le masque par les élastiques.



- Désinfecter les masques non jetables et les lunettes de protection (ou écran facial), faces intérieure et extérieure. Les conserver à l'écart de ceux des collègues de travail.



- Placer les EPI jetables dans un sac à déchets puis retirer les gants en évitant de se toucher la peau avec l'extérieur du gant et les placer dans le sac à déchets ; fermer le sac.



- Se laver les mains.
- Revenir au véhicule.



- Utiliser du gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains avant de reprendre le véhicule.

GESTION DES SACS À DÉCHETS

- Mettre les sacs à déchets dans un autre sac à déchets hermétique et les conserver pendant vingt-quatre heures, puis les jeter dans un conteneur à ordures.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES ASSOCIÉES

- ✓ **Fiche n° 1 - Intervention chez un particulier :** cas d'un intervenant unique chez un client non malade et n'étant pas à risque de santé élevé ¹.
- ✓ **Fiche n° 2 - Intervention chez un particulier :** cas de plusieurs intervenants chez un client non malade et n'étant pas à risque de santé élevé ¹.
- ✓ **Fiche n° 3 - Intervention indispensable et urgente chez un particulier :** cas d'un ou de plusieurs intervenants chez un client atteint ou présumé atteint du Covid-19 (ou chez un client à risque de santé élevé ¹).
- ✓ **Fiche n° 4 - Intervention chez un professionnel.**
- ✓ Livret d'accompagnement du guide OPPBTP, Q/R de la FFB.
- ✓ « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 » de l'OPPBT à jour du 10 avril 2020 ; outils et annexes de ce guide.

1. Voir la liste établie par le Haut Conseil de la santé publique : <https://declare.ameli.fr/assure/conditions>.

